

FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL



LIVRET DE PRÉSENTATION

WWW.FSGT.ORG



**LIVRET DE
PRÉSENTATION
FSGT**

SOMMAIRE

P.6 ÉDITO

P.7 **PARTIE 1**

90 ANS DE SPORT POPULAIRE

Les origines de la FSGT (1934) - PAGE 8

90 ans de combats & d'innovations - PAGE 10

P.11 **PARTIE 2**

90 ANS DE PÉPITES : PANORAMA DES INITIATIVES 2024-2025

Panorama des grandes initiatives - PAGE 12

L'engagement local au cœur du projet - PAGE 16

P.18 **PARTIE 3**

LA FSGT AUJOURD'HUI : PORTRAIT D'UN RÉSEAU VIVANT

Portrait d'une fédération populaire - PAGE 19

Nos pratiques sportives et artistiques - PAGE 20

Innovations & adaptations - PAGE 25

Actions en faveur de la santé & du bien-être - PAGE 28

Activités séniors - PAGE 34

Activités de pleine nature - PAGE 36

Compétitions - PAGE 38

Activités d'expression - PAGE 41

E-sport - PAGE 42

P.44 **PARTIE 4**

NOS COMBATS

Inclusion & lutte contre les violences sexistes et sexuelles - PAGE 45

Sport & écologie - PAGE 47

P.49 **PARTIE 5**

LA FORMATION AU CŒUR DU PROJET

La formation au cœur du projet fédéral ! - PAGE 50

19 filières de Brevet Fédéral d'Animation - PAGE 53

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur·rice - PAGE 54

Certificat de Qualification Professionnelle - PAGE 55

Brevet Fédéral Responsable Associatif·ve - PAGE 57

Formation des officiel·les - PAGE 58

Réseau animateur·rice/formateur·rice - PAGE 59

P.60 **PARTIE 6**

PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES, UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les échanges internationaux - PAGE 61

La coopération internationale - PAGE 63

P.66 **PARTIE 7**

PARTENAIRES & MUTUALISATION

Partenariats avec des institutions éducatives et mutualisation -
PAGE 67

Actions et collaborations internationales - PAGE 68

P.71 **PARTIE 8**

AU SERVICE DES CLUBS & DES ADHÉRENT·ES

Procédures d'adhésion et d'affiliation, assurance et certificat médi-
cal - PAGE 72

Financement FSGT ANS - PAGE 77

Espace média : outils de communication - PAGE 78

Sport & plein air - PAGE 80

Publications « Les cahiers du sport populaire » - PAGE 83

Boutique FSGT - PAGE 87

Skiez moins cher ! - PAGE 88

P.89 CONTACTS UTILES

ÉDITO

Que vous ayez envie de créer ou développer une association sportive ou tout simplement de pratiquer une activité que vous aimez ou dont vous rêvez, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) est là pour vous accueillir et vous accompagner au mieux dans son réseau associatif de plus de 4000 clubs et d'une centaine d'activités physiques, sportives et artistiques !

Depuis 90 ans, la FSGT, agréée jeunesse, sport et éducation populaire, se donne une même visée : la formation de sportives et sportifs émancipé·es et citoyen·nes, à travers des contenus d'activités et des formes d'organisation adaptés au plaisir et aux besoins de chacune et chacun.

La FSGT considère la pratique physique et sportive comme essentielle dans la construction de la personne, tout au long de sa vie et sur tous les plans : physique, mental, social. Elle est également convaincue que le sport peut véhiculer des valeurs positives si elles sont construites avec les participant·es eux/elles-même et avec des contenus adaptés. C'est pourquoi, en appui sur notre réseau associatif et sportif,

nous travaillons sur le contenu des apprentissages, les formes d'organisation, les règles pour faciliter l'entrée et le progrès de toutes et tous dans la pratique. Nous développons par ailleurs des pratiques associatives favorisant l'engagement des pratiquant·es dans l'animation, l'encadrement et mettons au cœur de notre action les valeurs de solidarité, de fraternité et d'émancipation.

La FSGT milite pour le droit au sport pour toutes et tous, en se souciant des conditions sociales d'existence des populations qui sont autant d'obstacles ou de conditions favorables à l'accès aux pratiques sportives.

Notre fédération est reconnue au plan international pour ses actions de solidarité et ses championnats réservés aux sportifs et sportives amateurs et amatrices.

Très belle saison à toutes et tous !

Céline Machado & Antonio Fonseca,
coprésident·es de la FSGT

PARTIE 1

90 ANS DE SPORT POPULAIRE

LES ORIGINES DE LA FSGT (1934)

La FSGT a été fondée le 24 décembre 1934 de l'union de deux fédérations sportives ouvrières, l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail et de la Fédération Sportive du Travail, elles-mêmes héritières de la Fédération Sportive Athlétique Socialiste, fondée en 1908. Son but était, selon la charte constitutive, de se mettre au service des « intérêts sportifs » de l'ensemble du monde du travail, notamment afin que le sport représente « devant les menaces de fascisme et de guerre », un instrument de résistance culturelle et de conquêtes sociales. Cette perspective sera complétée à la Libération par les nouveaux statuts, marqués par l'esprit du réseau « Sport libre » et du Conseil National de la Résistance, qui fixent également comme projet de former à travers l'activité sportive les citoyen·nes « d'une République laïque et démocratique ».



90 ANS DE COMBATS & D'INNOVATIONS

LE REFUS DU RACISME & DU FASCISME

Du soutien aux Olimpiada Popular de Barcelone en juillet 1936, dans la suite du boycott des Jeux Olympiques de la honte de Berlin, capitale de l'Allemagne nazie, à la solidarité avec les sportifs et sportives non-raciaux dans l'Afrique du Sud de l'Apartheid, la FSGT s'est engagée aux côtés de celles et ceux qui ne conçoivent pas que le sport puisse tolérer le racisme, sous toutes ses formes. De même la solidarité internationale se manifesta par la reconnaissance du sport palestinien, puis sur place dans les échanges internationaux avec les clubs de Gaza et Cisjordanie, ou auparavant dans le refus des guerres coloniales (Indochine, Algérie).

L'INNOVATION DANS LES PRATIQUES

Les militant·es de la FSGT ont constamment adapté les pratiques sportives pour les rendre accessibles et épanouissantes pour le plus grand nombre. Dans ce cadre, et depuis les premiers pas du sport ouvrier en 1908, elle a défendu et promu le sport féminin, à égalité avec son homologue masculin. Par exemple, en étant la première à ouvrir dans les années 60 les compétitions de judo et de lutte aux femmes. De même, dans les usines en grèves de 1968 a mûri

le foot à 7 auto-arbitré qui restituait le foot aux joueurs, puis aux joueuses. Pratiques mixtes ou pratiques partagées handivalides, s'inscrivent dans cet apport du sport populaire à l'évolution et la démocratisation des activités physiques et sportives.

LE SPORT AU SERVICE DE TOUTE LA POPULATION

La FSGT considère que le sport relève d'une véritable politique de service public. En ce sens, elle a constamment réclamé un budget des sports conséquent au niveau de l'État ainsi que la défense de la vie associative sportive, dans sa diversité, comme ciment de la citoyenneté et du rôle d'éducation populaire du sport. En témoignent ses propositions lors des élections législatives de 1936 qui inspireront l'action de Léo Lagrange, « premier » ministre des sports de la République. Elle a aussi appuyé dès le départ l'importance de l'Éducation Physique et Sportive à l'école, un souci que l'aventure des Stages Maurice Baquet dans les années 70 a illustré. Elle a également insisté dès sa création sur le rôle central du sport pour le bien-être individuel et la santé publique, une préoccupation que la récente crise sanitaire a plus que jamais démontré.

PARTIE 2

90 ANS DE PÉPITES

PANORAMA DES INITIATIVES 2024/2025

PANORAMA DES GRANDES INITIATIVES

Événements & compétitions majeures

À l'occasion de ses 90 ans, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) a mis en lumière une série d'initiatives emblématiques, témoignant de son engagement historique en faveur d'un sport inclusif, solidaire et porteur de valeurs citoyennes. Ces initiatives illustrent avec force la vocation de la FSGT : faire du sport un levier d'inclusion, de solidarité et d'engagement citoyen. Forts de 90 années d'histoire, nous affirmons notre volonté de poursuivre ce chemin, convaincus que le sport populaire est plus que jamais un vecteur d'émancipation et de transformation sociale.

Formation aux pratiques partagées handi-valides



En début d'année 2025, la FSGT a lancé un cursus de formation d'animateur-trices spécialisé-es dans les pratiques sportives partagées handi-valides. Cette démarche ambitieuse vise à favoriser l'accessibilité des activités sportives aux personnes en situation de handicap, en développant des compétences adaptées et en promouvant la pratique collective entre valide-s et non-valide-s.

Festival fédéral de danses et d'expressions – Novembre 2024



Ce rassemblement artistique a réuni plus de 210 artistes, de toutes générations et horizons, autour d'une diversité de styles et de chorégraphies intergénérationnelles. Les pratiques handi-valides ont été particulièrement mises à l'honneur, illustrant l'attachement profond de la FSGT à une pratique sportive ouverte et inclusive. Le festival s'est prolongé par un flashmob réunissant plus de 100 participant-es dans un lieu emblématique de Paris, symbole fort de l'ancrage territorial et populaire de la fédération.

Rassemblement estival à Freissinières – Juillet/Août 2024



Ce rendez-vous exceptionnel organisé par l'EFT Ecologie a placé la dimension politique au cœur de l'événement, avec pour thème : « *Comment politiser nos activités sportives ?* ». À travers une programmation riche mêlant interventions, projections, ateliers et échanges, les participant-es ont pu s'imprégner des enjeux écologiques, féministes et solidaires, dans le respect des valeurs fondatrices de la FSGT. Le rassemblement, marqué par la réalisation du film *Les Grandes Voix*, constitue un temps fort de réflexion et d'action collective.

Challenge de walking football à Vias – Juin 2024



Le tournoi national de walking football, qui regroupe chaque année le plus grand nombre de participant-es en France, a célébré cette année les 90 ans de la FSGT. Avec 32 équipes engagées et une forte présence féminine, ce challenge a également intégré des activités sport-santé, affirmant l'importance du sport pour le bien-être et la cohésion sociale des seniors.

Festival de la Petite Enfance – Octobre 2024



La FSGT, en partenariat avec le comité 64 et l'association FEE, a assuré l'animation de l'espace sport de ce festival réunissant plusieurs milliers de participant-es. Ce rendez-vous illustre l'implication de la fédération dans la promotion des pratiques sportives dès le plus jeune âge, dans une approche globale de la parentalité et de la petite enfance.

Fresque du sport populaire à Paris – Octobre 2024



En collaboration avec la mairie du 10^e arrondissement et le Club Populaire et Sportif du 10^e, la réalisation d'une fresque collective a célébré les valeurs du sport populaire. Ce projet artistique et participatif témoigne de l'attachement de la FSGT à la mobilisation citoyenne et à la création collective.

Projection du documentaire Les Grandes Voix – Décembre 2024



Ce court-métrage, fruit du rassemblement de Freissinières, propose un regard engagé sur l'histoire et les combats de la FSGT. Sa projection devant un large public à Césure Paris a permis de prolonger le dialogue autour des enjeux du sport populaire et militant.

L'ENGAGEMENT LOCAL AU CŒUR DU PROJET

Comités, clubs & auto-gestion

La FSGT est une fédération de clubs, structurée en appui sur ses comités départementaux et comités régionaux ou ligues régionales, sur ses commissions fédérales d'activités et sur son siège fédéral.

L'Assemblée Générale (AG) constitue un temps incontournable de la vie démocratique. Tenue annuellement avec les comités départementaux et régionaux et les commissions fédérales d'activités, elle permet de positionner collectivement le projet global en appui sur les différents espaces de travail. Elle est électorale tous les quatre ans.

Il existe une multitude de fonctionnements à la FSGT. Ils sont fonction de l'histoire, des caractéristiques des structures, de leur contexte, des personnalités qui les ont marqué et les pilotent aujourd'hui. Adaptation et innovation sont parties intégrantes de la culture autogestionnaire de la fédération. La délibération : le cœur de la démocratie FSGT qui affiche sa volonté d'associer toutes celles et ceux qui sont concernés par les conséquences d'une décision à prendre. Une démocratie qui cherche à associer, entraîner

le plus grand nombre possible d'adhérent-es en partant de leur niveau d'implication. Les processus de décision doivent ainsi privilégier la délibération, et doivent être accessibles au plus grand nombre.

L'animation de la vie démocratique : le rôle des structures de direction de la fédération, à tous les niveaux, doit être d'impulser et de coordonner la construction du projet. Il ne s'agit pas une fois élu de décider au nom de toutes et tous mais d'assumer la fonction d'animation de la vie démocratique. À l'image de la Direction Fédérale Collégiale, les structures de direction et/ou coordination doivent reposer sur la collégialité. Leur composition doit être légitime, donc élue en Assemblée Générale. Par ailleurs, la coopération constitue une modalité permettant l'ouverture et l'accueil.

Des cadres communs pour prendre les décisions. Si une seule personne est amenée à prendre une décision, celle-ci devra s'appuyer sur des cadres élaborés collectivement : le projet de la fédération, ses priorités, ses prises de position, ses principes,



ses règles, ses moyens. Si le fonctionnement de la FSGT encourage l'autonomie, l'interdépendance constitue son pendant. Il repose également sur la confiance et l'évaluation. L'engagement dans la prise de responsabilités doit être favorisé à tout moment, notamment pour les femmes. Pour cela, la FSGT favorise la mise en place d'une multiplicité de collectifs de travail. Faire des anciens et des anciennes, des passeurs d'expérience pour favoriser la prise de responsabilités, est une ligne directrice.

Bénévoles et salarié-es, même combat ! La FSGT considère chaque responsable, chaque militant-e à égalité quel que soit son statut : bénévole ou salarié.

Un rapport pragmatique aux statuts : les structures de la FSGT sont tenues de disposer de textes réglementaires : statuts et règlement intérieur. Ils doivent être le plus concis possible et les modalités de fonctionnement doivent être développées dans le règlement intérieur.



Scanner pour découvrir le fonctionnement, les statuts et le règlement intérieur FSGT

PARTIE 3

LA FSGT AUJOURD'HUI : PORTRAIT D'UN RÉSEAU VIVANT

PORTRAIT D'UNE FÉDÉRATION POPULAIRE

Chiffres clés, identité,
mission & valeurs

EN CHIFFRES, LA FSGT C'EST :



200 000
PRATIQUANTES



4 200
ASSOCIATIONS LOCALES
OU D'ENTREPRISES



10 000
ANIMATEURS
& ANIMATRICES



85
COMITÉS
DÉPARTEMENTAUX
& RÉGIONAUX



100
ACTIVITÉS SPORTIVES,
AVEC OU SANS
COMPÉTITIONS



600
FORMATEURS
& FORMATRICES
BÉNÉVOLES RECONNUS



Les activités AQUATIQUES

Que ce soit pour appréhender le milieu aquatique en tant que débutant ou chercher la performance en tant que nageur confirmé, la natation et la plongée FSGT ont vocation à développer des activités aquatiques pour toutes et tous.



Les activités ATHLÉTIQUES

Athlétisme sur piste (course, lancer, saut), course hors stade (cross, course sur route, trail), marche nordique, triathlon, duathlon : la FSGT propose un panel d'activités athlétiques pour tout âge et tout public.



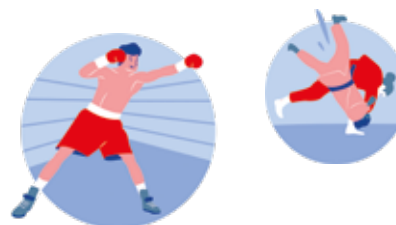
Les activités sports de BOULE

Les sports de boule à la FSGT s'organisent principalement autour de la pétanque et des boules lyonnaises avec des règles du jeu et des formats de tournoi propres à la FSGT qui permettent que le jeu passe avant l'enjeu.



Les jeux sportifs COLLECTIFS

Si le football sous toutes ses formes (à 11, auto-arbitré à 7, en marchant etc) et le volley-ball sont aujourd'hui les sports collectifs majeurs de la FSGT, un grand nombre de sports collectifs sont également développés par la fédération : le basket-ball, le handball, le rugby, avec notamment une volonté de développer les pratiques mixtes.



Les sports de COMBAT & LES ARTS MARTIAUX

Des arts martiaux et sports de combat traditionnels (muay thai, boxe, lutte...) au sabre laser en passant par le judo ou le MMA, la FSGT a la volonté de proposer tous les types de disciplines des sports de combat.



Les activités de FORCE & DE FORME

Les activités omniforces FSGT regroupent des pratiques avec poids et haltères (haltérophilie, force athlétique...) et s'ouvrent également à de nouvelles pratiques et à de nouveaux outils utilisés dans le cadre de la préparation ou de la culture physique tels que les kettlebells.



Les activités de GLISSE & D'HIVER

La glisse FSGT c'est une multitude d'activités (ski, raquette, snowboard, patinage...) proposées principalement par les comités FSGT montagnards, mais elle permet également à tous nos licencié-es d'accéder aux joies de la glisse grâce à l'organisation associative de stages et à des tarifs préférentiels dans des stations partenaires.



Les activités GYMNiques

De nombreuses associations FSGT organisent de la gymnastique artistique et de la gymnastique rythmique mais également d'autres formes tels que le parkour ou la gymnastique esthétique.



Les activités de RAQUETTE

Des activités traditionnelles (tennis, tennis de table, badminton) aux activités plus émergentes telles que le padel ou le hardbat, la FSGT propose à ses adhérent-es de nombreuses activités de raquette.



Les activités de TIR

Tir sportif, tir à l'arc, ball trap ou encore fléchette, les sports de précision sont à l'honneur à la FSGT, et de nombreuses associations proposent et animent ces activités avec passion.



Les activités VÉLO

Du cyclisme sur route au VTT, en passant par le cyclo-cross et les activités cyclotouristes, toutes les pratiques vélo sont proposées au sein des nombreux clubs FSGT et permettent aux adhérent-es de trouver pédale à leur pied, quelle que soit leur motivation.



Bien d'autres activités sont organisées à la FSGT, dont certaines que vous retrouverez dans la suite de cette brochure de présentation de la FSGT (activité enfance, d'expression, de pleine nature, e-sport, activités nautiques...).



INNOVATIONS & ADAPTATIONS

Innover & adapter les contenus, une nécessité !

La FSGT a toujours su innover ou se saisir d'innovations afin de démocratiser un sport populaire accessible à toutes et tous, et d'enclencher un processus d'émancipation individuelle et collective. Des stages Maurice Baquet dont les innovations pédagogiques ont conduit à la construction du « sport de l'enfant » aux premières compétitions de lutte féminine, l'histoire de la FSGT est jalonnée d'innovations majeures. Pour la FSGT, innover c'est résister, concrétiser les valeurs de la FSGT, retranscrire son patrimoine historique et culturel dans des pratiques concrètes, marquer sa différence au sein du mouvement sportif et face à la marchandisation du sport.

Répondre à des problématiques concrètes de terrain

L'innovation émerge face à des problématiques concrètes auxquelles les pratiquant-es, entraîneurs et entraîneuses, éducateurs et éducatrices, formateurs et

formatrices, arbitres et juges, veulent réagir. Comment faire pour continuer à proposer un football qui se démarque de celui organisé dans d'autres fédérations ? Comment faire pour convaincre les grimpeurs et grimpeuses de l'intérêt de l'escalade associative FSGT plutôt que celle organisée dans les salles privées ? Comment faire pour mettre en place des compétitions de volley-ball mixtes permettant à chacune et chacun de prendre du plaisir et de progresser dans la pratique ? Pour le football auto-arbitré à 7 par exemple, une de ses origines est liée à « mai 68 ». Un bénévole du club d'Aubervilliers cherche alors à occuper les ouvriers en grève. Les questions qu'il se pose sont : comment faire pour faciliter l'organisation d'un tournoi, pour favoriser la participation de tout le monde, même des moins sportifs ? Et les réponses : on réduit le nombre de joueurs ; on divise le terrain en deux ce qui permet d'organiser plus de matchs et ce qui permet aussi aux ouvriers les moins sportifs



de pouvoir prendre part au jeu. On peut aussi supprimer la fonction d'arbitre qui engendre des contraintes en termes de formation, de convocation et de coût. Et ainsi naît le football auto-arbitré à 7, qui est aujourd'hui l'activité la plus pratiquée au sein de la FSGT.

L'innovation, toujours au cœur des activités FSGT

La possibilité d'adapter les règles et les pratiques pour les rendre accessibles au plus grand nombre est une force pour notre fédération. Ainsi, récemment, un travail important sur les règles du volley-ball a permis la mise en place de l'équimixte (pratique mixte).

Mais il s'agit aussi pour la fédération de s'ouvrir aux pratiques nouvelles, aux activités émergentes, lorsque celles-ci sont porteuses de développement associatif et correspondent aux valeurs véhiculées par la FSGT. Par exemple, le walking-foot (foot en marchant) permet notamment aux plus de 50 ans de continuer à pratiquer ou de découvrir le football dans des conditions adaptées à leurs capacités physiques. Le Mixed Martial Arts (MMA), le e-sport, la pleine nature ou la marche nordique sont d'autres activités qui se développent fortement.

Toutes ces activités, et d'autres encore, sont l'avenir de notre fédération. Soutenir leur développement, c'est s'inscrire dans la tradition de l'innovation à la FSGT.

Comment faire
pour continuer à proposer
un football qui se démarque
de celui organisé dans
d'autres fédérations ?

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ & DU BIEN-ÊTRE

Des activités pour bien grandir,
dès le plus jeune âge

À la FSGT, les activités enfants et parents-bébé sont conçues comme de véritables leviers pour la santé physique, mentale et sociale. En mettant l'enfant au cœur de pratiques sportives, ludiques et non compétitives, nous favorisons son développement global dans un cadre bienveillant. L'enfant explore, expérimente, progresse à son rythme, développe ses capacités motrices et apprend à interagir avec les autres.

La diversité des pratiques proposées dans une approche omnisport ou multi-activité permet aux enfants de découvrir une large palette de mouvements et de jeux, stimulant ainsi l'ensemble de leurs compétences motrices, sociales et cognitives. Cette variété favorise le plaisir de bouger sans spécialisation précoce, et développe une relation positive à l'activité physique. Nos ateliers d'aventure motrice (parents/bébé) sont, quant à eux, des espaces privilégiés de rencontre, de partage et d'ac-

compagnement à la parentalité. Pensés pour répondre aux besoins spécifiques de la petite enfance, ces moments contribuent à renforcer le lien parent/enfant, tout en favorisant l'éveil corporel du bébé.

Ces pratiques s'accompagnent aussi d'une attention particulière à l'environnement : les activités en extérieur – dans la nature, dans les parcs ou en plein air – permettent aux enfants de renouer avec le dehors, de développer leurs sens, leur curiosité et leur confiance, tout en répondant à leurs besoins moteurs fondamentaux.

En rassemblant enfants, parents et éducateurs dans des espaces collectifs ouverts, la FSGT propose des expériences qui nourrissent à la fois la santé et le lien social. À travers le jeu et le mouvement, chacun-e trouve sa place, grandit, apprend et se construit. Ces actions s'inscrivent pleinement dans une démarche de prévention et de promotion de la santé, dès le plus jeune âge.



Des activités en pratiques partagées handi-valide pour toutes et tous

La FSGT souhaite aussi contribuer à changer le regard porté sur la personne en situation de handicap (PSH) et favoriser l'ouverture de chaque association à ce public.

Dès sa création, la FSGT s'est donnée comme projet de faire du sport un droit pour toutes et tous. La solidarité, le partage et la citoyenneté sont les valeurs qui sous-tendent cet engagement.

La découverte de l'autre doit conduire à l'acceptation de la différence qui devient alors une source d'enrichissement mutuel : tant pour la PSH, souvent stigmatisée et mise à l'écart que pour la personne valide qui peut parfois avoir des préjugés vis-à-vis de la différence. L'inclusion des PSH par le sport constitue un enjeu social et une source d'émancipation pour chacun et chacune.

La FSGT encourage les pratiques sportives partagées, sur des lieux et des créneaux communs, sans à priori quant au type de handicap (mental, psychique, physique, sensoriel, polyhandicap) lorsque la pratique et le degré de handicap le permettent ou lorsque l'inclusion en milieu ordinaire est préconisée par l'équipe médico-sociale.

L'espace fédéral des pratiques partagées handi-valides a pour objectif d'accompagner les associations dans le développement



des pratiques partagées et d'augmenter le nombre d'associations engagées dans le projet. Sa mission est de créer des conditions favorables à l'accueil de PSH au sein des associations FSGT dites « valides » en garantissant un accueil de qualité, dans le respect de l'intégrité mentale et physique de chacun et chacune.

Pour cela, la FSGT s'attache à :

- Promouvoir les pratiques partagées, tant dans la pratique sportive que dans la prise de responsabilités : vidéos et articles de témoignages et d'expériences d'associations
- Organiser chaque année à l'échelle fédérale des temps d'échanges d'expériences dans le cadre de séminaires ou de rencontres entre plusieurs associations
- Créer un réseau, un référencement des associations engagées dans le projet, une centralisation des expériences, une boîte à outils en ligne
- En appui sur ses comités départementaux, organiser des événements locaux de pratiques partagées à l'image du Festival

annuel des pratiques partagées de Seine-Saint-Denis

- Former les animateurs, animatrices et les dirigeant-es aux handicaps et aux pratiques partagées : organisation de sensibilisation, temps d'information et modules de formation à l'accueil de PSH
- Mener une réflexion sur les contenus pédagogiques et élaborer des référentiels spécifiques aux pratiques partagées, à l'image du tome 2 du livre *Des jeux, des enfants, des sports*
- Participer aux instances institutionnelles, notamment du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) dont la FSGT est membre



Des activités sportives comme levier d'éducation à la santé pour tous et toutes

Garantir l'accès à la pratique pour toutes et tous est fondamental, mais cela ne suffit pas à enrayer les effets préoccupants de l'inactivité physique et de la sédentarité. Le désengagement vis-à-vis des activités physiques et sportives débute dès l'âge de six ans, s'accroît avec l'âge, et concerne l'ensemble de la population, quelles que soient les situations de handicap ou les tranches d'âge. À cette diminution de la pratique s'ajoutent des comportements de

plus en plus sédentaires, influencés par les modes de vie actuels. Ce double phénomène contribue directement au développement de nombreuses comorbidités, en particulier chez les personnes en situation de handicap (PSH) et les publics vulnérables.

Forte d'un réseau dynamique et engagé, la FSGT s'inscrit depuis de nombreuses années dans un dispositif d'éducation à la santé pour tous et toutes. Ses comités régionaux, départementaux et les clubs engagés sur



ce sujet interviennent à différents niveaux de prévention.

La prévention primaire en développant des contenus pédagogiques et des outils pour sensibiliser et éduquer sur les bienfaits du sport santé. De plus la FSGT invente et renouvelle ses activités physiques et sportives pour les rendre accessibles aux publics éloignés de la pratique notamment les personnes âgées ou en situation de vulnérabilité.

La prévention secondaire et tertiaire grâce à la formation de ses animateur·ices à la mention complémentaire « Sport Santé Ça Va La Forme » qui permet la labélisation des clubs FSGT Sport-Santé. Ce label leur permet de proposer des activités physiques et/ou sportives à destination des personnes atteintes de maladies chroniques ou d'affections de longue durée.

À travers ses nombreux travaux, la FSGT sensibilise le grand public aux bienfaits de la pratique d'une activité physique et sportive sur la santé physique et mentale. Au-delà de l'accès à la pratique, la FSGT souhaite rendre accessible l'accès à l'information et rendre autonome les personnes au regard de leur condition physique. Cela se traduit par la création de livrets pour évaluer sa condition et physique et observer ses évolutions grâce à la mise à disposition de vidéos et d'ouvrages pour pratiquer.

Consciente de l'importance du travail collectif, la FSGT s'engage activement dans les dynamiques interfédérales. Ces réseaux permettent de mutualiser les bonnes pratiques et de fédérer les acteur·ices engagé·es autour des enjeux du sport santé.

ACTIVITÉS SÉNIORS

La richesse du sport après 50 ans !

Les clubs FSGT accueillent à la fois des pratiquant-es plus centré-es sur la santé et le bien être ou le maintien et l'amélioration de leurs capacités. Par l'adaptation des règles sportives ou la proposition de pratiques innovantes, la FSGT soutient les associations proposant des activités physiques, mais également sociales et culturelles auprès des + de 50 ans.

Les sections de club « + de 50 ans multi-activités » : une originalité

Ces sections accueillent de nombreux adhérents et adhérentes et proposent des activités variées chaque semaine et tout au long de l'année : activités physiques et sportives, ateliers santé, évaluation de la condition physique, séjours sportifs et/ou culturels. Elles répondent principalement aux besoins de santé des adhérent-es en favorisant le bien-être physique, mental et les relations sociales et conviviales. Elles accueillent à la fois des personnes sédentaires n'ayant jamais pratiqué d'activités sportives ou ayant arrêté très jeunes, ainsi que des pratiquant-es réguliers souhaitant

continuer de façon adaptée à leur âge voire diversifier leurs activités.

Les seniors sont fortement présents dans les activités marche nordique, gym d'entretien, natation, cyclisme, pétanque, boules lyonnaises, tennis de table, aviron, golf,... Grâce à l'adaptation des règles et formes de pratiques, ils sont aussi présents dans les disciplines considérées comme trop techniques et traumatisantes (football, volleyball, sports de combats, tennis,...). Pour une grande partie de ces disciplines, la FSGT organise néanmoins des championnats spécifiques.

Le Walking Foot ou « la pratique du football en marchant »

Il permet au plus de 50 ans de revenir aux fondamentaux du football et de renouer avec le plaisir du jeu.

Surtout, grâce à trois règles originales qui diminuent fortement les risques de blessures, le walking foot est accessible à un large public. La première de ces règles : l'interdiction de courir limite les change-

ments de direction à haute vitesse et les traumatismes associés (entorses, chocs...), l'absence de contact entre les adversaires et l'interdiction des balles en hauteur et des têtes répondent à la même logique de limitation des chocs et des traumatismes à la tête et aux cervicales. Jouer en marchant ne veut pas dire rester immobile et tous ceux qui ont testé le walking foot soulignent sa dimension cardio. Un joueur

touche en moyenne le ballon toutes les trente secondes, soit 180 ballons pour une séance d'1h30 et jusqu'à 10 km parcourus. Le walking foot est en plein essor et il intéresse aussi bien des débutant-es que des joueurs et joueuses confirmé-es. En appui sur un Espace Fédéral Thématique, la FSGT a lancé un plan de développement de ce nouveau sport pour le proposer dans tous les départements et pour tous les publics.



Des jeux et des activités sportives pour les seniors

La FSGT propose un ouvrage qui met l'accent sur différentes capacités fonctionnelles pour bien vieillir (coordination, équilibre, force, mémoire,...) en jouant ! Ce sont pas moins de 55 fiches illustrées qui sont à découvrir. En commande sur le site dédié des publications FSGT : www.editions-sport-populaire.org.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Les sports de nature FSGT, un réseau de près de 400 associations

Alpinisme, canoë-kayak, canyoning, escalade, course d'orientation, marche nordique, trail, via ferrata, randonnée pédestre et équestre, ski de fond, ski de randonnée, spéléologie, voile, vtt... Pour les sports de nature, la FSGT constitue un réseau actif avec près de 400 associations visant une pratique citoyenne.

Démocratiser une pratique conviviale et émancipatrice des sports de nature, voilà le crédo de la FSGT. Ce qui signifie contribuer à la formation et au progrès de pratiquantes et pratiquants dans le sens de l'autonomie, de la responsabilité, de l'associativité fédérée, de l'entraide, de l'omnisport et de la solidarité.

Autonome, c'est à dire conscient et capable de pratiquer en sécurité et s'engager dans un projet adapté à son niveau particulièrement dans les activités à risques.

Responsable, donc soucieux de sa sécurité et de celle du collectif, et bien au-delà sensible, conscient et respectueux des liens entre les activités et les milieux humains et naturels qui les englobent.

Associatif, actrices et acteurs dans leur association, très souvent auteurs et autrices d'une vie associative autogestionnaire, et au-delà impliqués dans les échanges, les projets qui fédèrent les intérêts communs. Comme par exemple en escalade, avec l'aménagement et l'entretien de circuits débutants ou de falaise pour tous, l'organisation des rassemblements en hiver et en été dans les Pyrénées ou dans les Alpes.

Omnisport, au cours d'une année, les activités varient avec les saisons. Au cours d'une vie, les pratiques évoluent, se transforment, s'enrichissent. Chacune et chacun peut découvrir de nouvelles joies, partager de nouvelles passions pour de nouveaux sports que ce soit en famille ou avec les ami-es de la petite enfance aux séniors. L'omnisport c'est un environnement favorable pour continuer à progresser et apprendre toute sa vie.

Solidaires, aux frontières avec les mouvements citoyens qui soutiennent et accueillent des exilé-es qui franchissent nos montagnes au péril de leur vie. En ville et

dans les territoires en coopérant avec les grandes associations humanitaires locales pour faciliter l'inclusion avec le partage d'activités de qualité. Solidaires parfois à travers des projets internationaux pour aménager des sites accessibles aux populations locales.

Les sports de nature ne sont pas une marchandise, ni une pure pratique individualiste. La FSGT promeut les services publics et la gratuité d'accès aux sites. Avec le mouvement associatif, elle défend la gratuité des secours en montagne, elle rejette toutes les formes de privatisation des sites en particulier des sentiers pour la raquette à neige. La FSGT organise des formations de cadres associatifs pour une pratique responsable et durable, des rassemblements 100% associatifs en hiver ou en été, des activités non-compétitives basées sur la réussite et le progrès de toutes et tous.

Pour une réussite sociale des équipements et aménagements de sports naturels. La qualité technique d'un équipement ne suffit pas à sa réussite sociale. La FSGT soutient les acteurs locaux pour la création d'une vie associative durable qui enrichit la vie locale, garantit la bonne utilisation des moyens publics. La FSGT incite ses associations à constituer des réseaux d'entraide réciproque pour aider la naissance de nouvelles associations, à s'impliquer dans l'aménagement de terrains de jeux communs, des sites naturels de qualité accessibles à toutes et tous pour une pratique sportive et écologique de qualité.



COMPÉTITIONS

« L'adversaire est l'ami·e
qui me fait progresser »

La FSGT organise de multiples épreuves, championnats et rassemblements à caractère compétitif ou non, sous des formes variées et pour tous les goûts. Dans tous les cas, ces épreuves fédérales sont un moyen de progrès, de partage et de rencontre. Le Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS) et les Commissions Fédérales d'Activités (CFA), en lien avec les comités départementaux, sont en charge du travail autour des épreuves fédérales (championnats et rassemblements), tant sur les contenus que les modalités d'organisation, afin de répondre toujours mieux aux besoins des sportifs et des organisateurs.



Les rassemblements fédéraux

Les rassemblements fédéraux sont proposés pour permettre à des pratiquant·es, motivés avant tout par une activité sportive régulière, sans enjeu de résultats, de participer à des manifestations fédérales, dans un but d'échanges et de rencontres. Ces rassemblements permettent à chacune et chacun de pratiquer son activité à son niveau, à son rythme, quel que soit son âge et de continuer à pratiquer que l'on perde ou que l'on gagne. Ce cadre non-compétitif permet d'organiser des regroupements ayant avant tout pour objectif la rencontre et le partage entre différents clubs FSGT.



Les championnats de France FSGT

Les championnats de France FSGT doivent permettre de répondre aux attentes du plus grand nombre : pour pratiquer, s'entraîner, atteindre les meilleures performances sportives possibles ou tout simplement passer un moment sportif et convivial. Peu importe le but recherché par les pratiquant·es, une compétition FSGT s'organise dans le respect mutuel. « Dans l'esprit FSGT », l'application des règlements se combine avec le dialogue, l'écoute, le respect entre sportifs et sportives, entraîneurs, entraîneuses et officiel·les. Les règlements sportifs sont régulièrement adaptés avec l'objectif de toujours prioriser le jeu avant l'enjeu. Construits pour favoriser les chances de chacune et chacun et garantir un temps de pratique optimal : des parties de badminton jouées au temps plutôt qu'aux points à la suppression du hors-jeu en foot à 7, la FSGT n'hésite pas à aller aux avant des fondamentaux de certaines activités et réinventer ses formes de pratiques et de compétitions, toujours en faveur des pratiquant·es.



Les compétitions & rassemblements internationaux

Les sportifs et sportives de la fédération ont l'occasion de participer à des compétitions internationales, telles que les Jeux Sportifs Mondiaux, organisés par la Confédération Sportive Internationale Travailiste (CSIT). Parfois, ces compétitions sont destinées aux sportifs à la recherche de haute performance mais elles peuvent aussi être ouvertes aux pratiquant·es sans critère de niveau. Dans tous les cas, la fédération privilégiera, dans ses sélections à l'international, les sportifs et sportives ayant une pratique régulière à la FSGT depuis plusieurs saisons, issus des clubs FSGT les plus assidus : ce n'est pas uniquement le critère du résultat qui est pris en compte pour les sélections.



ACTIVITÉS D'EXPRESSION

Des activités physiques artistiques & d'expression conviviales et émancipatrices

Toutes les formes de danse, les Productions gymniques artistiques (PGA - innovation spécifique à la FSGT), l'expression corporelle, la capoeira, la gymnastique rythmique, le cirque, les activités gymniques, la percussion corporelle, l'acrosport, font parties du répertoire des activités physiques artistiques et d'expression (APAEX).

Ces activités ont une visée artistique, esthétique et/ou expressive. Elles sont toutes des activités de formes corporelles. Elles permettent aux pratiquant-es d'imaginer, créer, se dépasser, s'émanciper seul-e ou avec d'autres, de contrôler ses émotions, développer et enrichir des techniques gestuelles artistiques en transformant sa motricité, de se produire ou pas devant un public dans une perspective possible d'intention d'un projet expressif et symbolique. Le ou la pratiquant-e est au cœur de son propre apprentissage

qu'il explore par son corps et ceux de ses partenaires. Le rôle du spectateur est très important dans ses APAEX, il a un regard critique car il reçoit l'énergie, les émotions et le sens de la création artistique.

À la FSGT, ces activités représentent un réel dynamisme d'une centaine de clubs visant une pratique conviviale et émancipatrice.

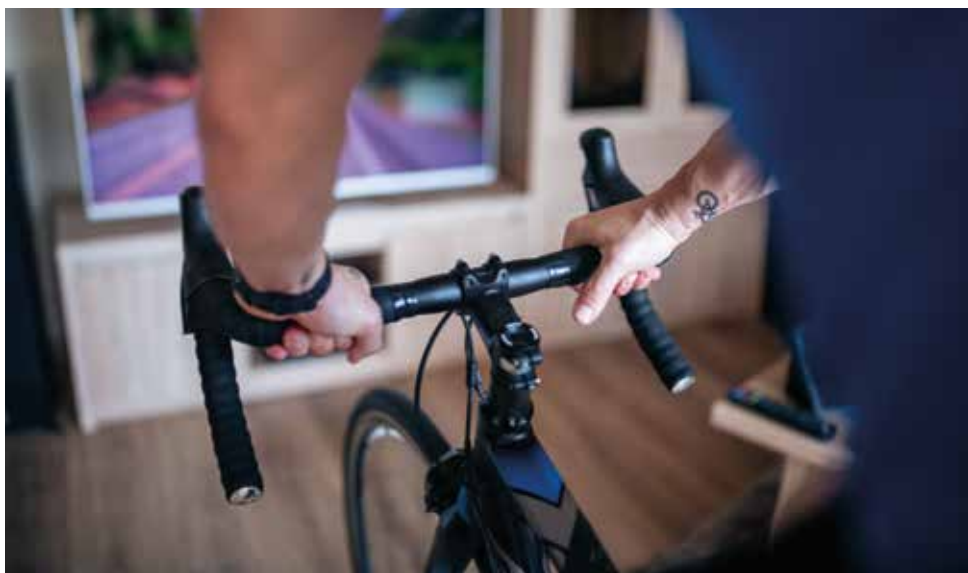
L'éducation musicale est très liée à ces activités, la musique peut être un simple support ou un objet d'apprentissage (découverte du monde sonore).

Ces APAEX sont imprégnées des valeurs de la FSGT : convivialité, liberté, tolérance, respect et différences.

La FSGT propose des stages, rencontres et évènements, notamment pour se produire sur scène devant un public. Elle propose également une formation des animateurs-animateurs bénévoles liée à ces activités.

E-SPORT

Une pratique responsable & humaine du e-sport



En 2020, avec l'interruption des activités associatives et sportives liée à la crise sanitaire, la FSGT a été confrontée, comme de nombreuses fédérations sportives, à l'enjeu de maintenir un lien avec les clubs et les pratiquant-es. Une réflexion sur les possibilités offertes par le e-sport a été lancée. Le e-sport est l'ensemble des pratiques permettant à des joueurs et joueuses de se confronter par l'intermédiaire d'un jeu vidéo. On compte en France plus de dix millions de

joueurs et joueuses dont près de trois millions qui pratiquent les jeux avec classement et/ou prennent part à des compétitions.

Pourquoi faire du e-sport à la FSGT ?

La FSGT a toujours mis la reconnaissance des activités culturelles et sportives émergentes au cœur de son projet. Le e-sport, même s'il ne s'inscrit pas dans les formes traditionnelles des activités physiques et sportives,

entre pleinement dans ce cadre. Il est donc important pour la FSGT de contribuer à la reconnaissance sociale du e-sport, à sa démocratisation et à sa structuration au niveau amateur et associatif, en proposant des formes de pratiques innovantes qui s'inscrivent dans les principes historiques de la FSGT (accessibilité, rencontre humaine, responsabilisation, inclusion). En appui sur ses valeurs, la FSGT a fait le choix de ne pas se lancer dans les jeux de tir ou de simulation de guerre, pourtant très prisés au sein du e-sport, afin de ne pas faire la promotion de jeux violents dans lequel l'objectif est de « tuer » son adversaire.



Des compétitions e-sport pour toutes et tous

Alors que le e-sport est une activité qui se structure aujourd'hui quasiment uniquement autour du professionnalisme, la FSGT souhaite, de son côté, organiser une pratique amatrice du e-sport en permettant à toutes

et tous de prendre part à un calendrier de compétitions de e-sport, quel que soit son niveau de pratique, son âge, son genre et ses possibilités financières. Elle peut également adapter les formes de compétition pour les rendre plus équitables, plus ludiques et pour favoriser la rencontre humaine au-delà de l'aspect strictement compétitif. La FSGT propose aujourd'hui des courses de vélo connectées et des tournois de football.

Le e-sport et la lutte contre la sédentarité :

Pratiquer le e-sport (sur console ou PC) à outrance, c'est prendre le risque de la sédentarité et des maladies qui en découlent. La FSGT, soucieuse de la santé de ses pratiquant-es, fait le lien entre le développement du e-sport et le travail enclenché au sein de l'espace fédéral Éducation à la santé pour toutes et tous afin d'alerter les pratiquant-es sur les dangers des écrans et du manque d'activité physique. De même, parce que la pratique du vélo en extérieur et du home trainer sont très différentes, un guide d'utilisation du home trainer a été créé, afin que le sportif et la sportive profitent pleinement de sa pratique sans mettre en danger sa santé. La FSGT dispose d'une chaîne twitch qui retransmet tous les événements de sport FSGT connectés.

PARTIE 4

NOS COMBATS

INCLUSION & LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VHSS), tout comme l'inclusion de toutes et tous dans les pratiques sportives, est un engagement central de la FSGT. Parce que le sport ne peut être un lieu d'épanouis-

sement s'il tolère l'inégalité ou la violence, notre fédération s'attache à construire des espaces de pratique plus justes, plus sûrs, plus accueillants.

Sous l'impulsion d'un cadre d'État missionné sur cette thématique, la FSGT développe un travail interfédéral ambitieux, pour mutualiser les expériences, renforcer les compétences, et élaborer des stratégies de prévention partagées. Formations, outils pédagogiques, accompagnement des clubs : les initiatives se multiplient sur le terrain, portées par des réseaux de référent-es et des militant-es convaincu-es que la transformation du sport passe aussi par une culture de la vigilance et du respect.

Ce chantier ne peut être dissocié des autres combats menés par la FSGT : il interroge les rapports de pouvoir, les normes de genre, mais aussi nos pratiques pédagogiques et organisationnelles.

Parce que lutter contre les VHSS, c'est faire le choix d'un sport réellement populaire, émancipateur et inclusif.





Si vous êtes victimes ou témoins de violences,
rendez-vous sur le site internet

www.arretonslesviolences.gouv.fr

Vous y trouverez les démarches à suivre.

Six outils sont à la disposition de toutes et tous :

- Tous concernés : une page dédiée sur le site du Ministère
- Un kit de sensibilisation de prévention des violences dans le sport
- Le petit guide juridique : Mieux connaître les conséquences d'une incivilité, d'une violence et d'une discrimination dans le champ du sport
- Le guide à destination des animateurs et animatrices sportifs : Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles
- Acteurs de Citoyenneté dans les secteurs du sport et de l'animation : agir face aux violences, discriminations et incivilités
- Laïcité et fait religieux dans le champ du sport : Mieux vivre ensemble



Sur la page « Signalement violences sexistes et sexuels » du site de la FSGT vous retrouverez le kit de sensibilisation.

SPORT & ÉCOLOGIE

L'écologie politique est un terrain de lutte que la FSGT souhaite investir. Attentive aux bouleversements climatiques en cours et à venir, notre fédération a entamé un travail important de politisation et d'« écologisation » de ses pratiques.

La pratique sportive écologique est un horizon enviable, nécessaire et pour certain-es pratiquant-es, vitale. Si la prise de conscience a été précoce dans les sports de pleine nature, du fait des changements tangibles et visibles de leurs environnement de pratique, on constate une généralisation des initiatives liées à la thématique écolo-

gique dans la majorité des activités FSGT. Des commissions environnementales se créent comme dans les activités d'escalade ou de plongée, des bilans carbone sont réalisés et une attention de plus en plus aiguë est donnée aux réflexions écologiques, souvent préalables à une prise de conscience plus globale de l'urgence. Ces premières constatations ont poussé la FSGT à créer un Espace Fédéral Thématique sur l'Écologie afin de recenser les besoins, désirs et freins à la mise en place d'une politique fédérale sportive et écologique.





PARTIE 5

LA FORMATION AU COEUR DU PROJET

PROGRAMMES DE FORMATION POUR ANIMATEUR·RICES, MODULES ÉDUCATIFS & CERTIFICATIONS

La formation au cœur du projet fédéral !

La formation est d'abord liée à la pratique de l'activité et de la responsabilité exercée sur le terrain. La FSGT souhaite garantir à tous et toutes l'accès à des formations de qualité et former des citoyen·nes émancipé·es.

Animateur·trices, officiel·les, dirigeant·es, formateur·rices se forment à la FSGT dans un esprit de partage, pour donner du sens à leur engagement et acquérir ou consolider de nouveaux savoir-faire. Pour cela, la FSGT propose plusieurs outils qui peuvent s'imbriquer et s'enchaîner dans un même parcours de formation :

- **La reconnaissance de l'expérience acquise** dans les clubs à travers le livret de reconnaissance d'expériences dans la vie associative (LREVA)

- **Les formations d'encadrant·es sportif·ves**, pour les bénévoles avec le Brevet Fédéral d'Animation (BFA), pour les volontaires avec le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) ou pour de futur·es professionnel·les avec le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisirs Sportifs (CQP ALS) et Technicien des Secteurs Acrobatique Rythmique et d'Expression (TSARE)

- **Les formations d'officiel·les** (juges, arbitres...) œuvrant lors des compétitions du local à l'international

- **Les formations de dirigeant·es responsabilisé·es** pour faire vivre le projet et l'association avec le Brevet Fédéral de Responsable Associatif·ve (BFRA)



- **La reconnaissance et la formation de ses propres formateur·rices** pour tous les secteurs d'activités

De nombreux autres temps de formations (stages, webinaires...) sur des thématiques transversales, spécifiques et politiques sont proposés régulièrement à l'ensemble des acteur·trices.

La FSGT, qui revendique le caractère culturel des activités physiques, sportives et artistiques, considère la pratique des activités comme source d'émancipation, de solidarité et de respect de l'autre. L'enjeu est ainsi de former des militant·es qui feront vivre le projet, la culture sportive FSGT et porteront la démocratisation et l'accès au sport pour tous et toutes.

Pour l'animation des formations, la fédération et les organisateur·trices de formation que sont les comités, les ligues et les commissions d'activités utilisent des méthodes pédagogiques de l'éducation populaire où

le groupe participe à la construction des apprentissages et où les individus sont parties prenantes de leur formation. Elle tient également à rendre disponible la connaissance, à travers sa plateforme numérique de formation Sinfony, où elle met à disposition des contenus, des ressources et des outils collaboratifs permettant à chacun·e de se former à son rythme.

De plus, l'organisme de formation professionnelle FSGT est titulaire du label Qualiopi, pour les actions de formation et la VAE, permettant d'être éligible aux financements publics (Compte professionnel de formation, OPCO, Pôle Emploi,...) pour les formations identifiées.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



19 filières de Brevet fédéral d'animation

REPRÉSENTANT 50 ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES & ARTISTIQUES

Pour former ses animateur·rices qui constituent la base de l'animation bénévole au sein des clubs affiliés, la FSGT propose des formations fédérales adaptées aux responsabilités exercées.

Le Brevet Fédéral d'Animation (BFA) est un diplôme fédéral qui vise à former les animateur·rices sportif·ves bénévoles dans différentes activités proposées par la FSGT. Il permet de développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être techniques, pédagogiques et didactiques indispensables à la construction de déroulés pédagogiques et à l'animation de séances adaptées, inclusives et en toute sécurité.

Échelonné en trois niveaux, le Brevet Fédéral d'Animation, avec ses options spécifiques par activités, permet de développer progressivement ses compétences, en fonction de son niveau d'engagement et de ses responsabilités dans l'animation sportive bénévole. Les parcours de formation proposés accordent une grande importance aux échanges et à l'animation sur le terrain. Ils alternent entre des temps d'animation tutorée en club, des face à face pédagogiques avec des formateur·rices et des modules accessibles en ligne 24/24 via la plateforme Sinfony. Les contenus de formation répondent aux besoins d'animation avec par niveau de formation, un socle commun à l'ensemble des BFA (comme l'histoire de la FSGT, la connaissance du public, ou le rôle des animateur·rices par exemple) et des parties spécifiques à l'activité animée.

Ce diplôme fédéral garantit également la qualité des animations proposées au sein des clubs et permet une meilleure appropriation des valeurs et du projet FSGT.

Afin d'élargir et adapter l'offre de pratiques pour tou·tes, la FSGT propose aux animateur·ices d'effectuer des formations complémentaires au BFA :

- La mention complémentaire **Sport Santé Ca Va La Forme** (SSCVLF) est une formation fédérale agréée par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques. Elle permet aux animateur·ices de la FSGT de dispenser de l'activité physique aux personnes atteintes d'affections de longue durée, de maladies chroniques ou en perte d'autonomie. Les clubs FSGT labellisés Sport-Santé s'inscrivent également dans le dispositif "Sport sur Ordonnance" et participent à diversifier et multiplier l'offre de pratique pour les personnes concernées.
- Pour contribuer au développement de pratiques sportives associatives toujours plus accessibles aux personnes en situation de handicap, la FSGT a développé une mention complémentaire en **Pratiques-Partagées Handi-Valides** (PPH). C'est une formation fédérale à destination des animateur·trices des clubs. Elle a pour objectifs de les former à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les activités et dans la vie associative.

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur·rice (BAFA)

Forte de son histoire d'éducation populaire et face aux difficultés d'accès aux loisirs que rencontrent les familles, la FSGT propose un accompagnement global des jeunes en formation à travers le parcours du BAFA. Pour les jeunes de seize ans et plus qui souhaitent encadrer à « titre non professionnel » des activités éducatives et adaptées aux besoins des mineur.es, pendant leurs vacances scolaires, en séjour, au sein d'Accueils Collectif de Mineurs (ACM) et temps périscolaires, plusieurs régions FSGT organisent des formations dans toute la France.

La formation s'organise en deux sessions théoriques et un stage pratique :

1^{ÈRE} ÉTAPE

Une session de formation générale de huit jours minimum, en internat, en demi-pension ou externat, en continu ou en discontinu.

2^E ÉTAPE

Un stage pratique de quatorze jours minimum en ACM avec ou sans hébergement, dans un organisme déclaré auprès des services de l'État. Le stage peut se faire en quatorze jours continus ou discontinus.

3^E ÉTAPE

Une session d'approfondissement (six jours minimum) ou de qualification (huit jours minimum) qui se déroule en internat, en demi-pension ou externat, et en continu ou en discontinu.



En se formant chaque année avec la FSGT, des centaines d'animateur.trices donnent du sens à leurs activités, éduquent, transmettent des valeurs au travers d'activités culturelles, manuelles, physiques, sportives et artistiques, en lien avec le cœur de métier de la FSGT. Pour de nombreux animateur.trices BAFA, cet apprentissage est un véritable accélérateur de maturité, un élément du processus qui conduit à la construction des futur.es citoyen.nes de demain.

La FSGT est habilitée nationalement à dispenser les formations théoriques (stage de base et stage d'approfondissement ou de qualification) du BAFA. Le collectif national BAFA de la FSGT réunit toute l'année des acteur.rices des différentes régions pour partager points de vue, connaissances et méthodes et accompagner au mieux les futur.es stagiaires et former les formateur.rices BAFA.

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Car le mouvement sportif associatif est également employeur, la FSGT accompagne ses animateur.trices souhaitant se professionnaliser (tout ou partie de leur temps) et ses clubs recruteurs, pour que ces formations restent en lien avec nos valeurs « La/le stagiaire au cœur de sa formation » !

La FSGT est délégataire de la formation et de la certification avec d'autres fédérations multisports du Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif (CQP ALS) et du Certificat de Qualification Professionnelle Technicien des Secteurs Acrobatique Rythmique et d'Expression (CQP TSARE).

Le CQP est un diplôme de la branche professionnelle du sport (qualification de niveau 4), inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Il permet :

- D'exercer contre rémunération, dans les activités visées par les options du diplôme.
- D'obtenir un premier niveau de qualification professionnelle dans le secteur de l'animation sportive
- Il offre des évolutions possibles vers d'autres diplômes professionnels comme les BPJEPS, etc.



Les personnes (à partir de seize ans) qui souhaitent encadrer contre rémunération, peuvent s'engager avec la FSGT dans le CQP. La formation continue s'organise en alternance entre temps de formation en centre, en e-learning et temps de stage. Des tests techniques et un positionnement sont réalisés avant l'entrée en formation.

Le diplôme peut également s'obtenir via la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour toutes les personnes engagées dans la vie active qui sont en droit de faire valider leurs expériences (professionnelles et/ou bénévoles).



ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF (CQP ALS)

La·e titulaire du CQP ALS prépare, anime et encadre des cycles de séances d'activités physiques et sportives d'initiation et d'apprentissage, de manière autonome, en recherchant la progression des pratiquant·es (enfants, jeunes, adultes, seniors) dans une dimension éducative et ludique.

Trois options sont possibles :

- **Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)** : techniques cardio, renforcement musculaire, techniques douces et activités d'expression corporelle. (Formation initiale et VAE)
- **Activités de randonnée de proximité et d'orientation (ARPO)** : marche à pied, roller, vélo (uniquement en VAE)
- **Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO)** : arts et éducation par les activités physiques d'opposition, jeux de raquettes, jeux de ballons, petits et grands terrains. (Formation initiale et VAE)



TECHNICIEN DES SECTEURS ACROBATIQUE RYTHMIQUE & D'EXPRESSION (TSARE)

La·e titulaire CQP TSARE prépare, anime et encadre des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive, de manière autonome. Il/elle accompagne les pratiquant·es dont il/elle a la charge lors des compétitions. Il/elle contribue au développement des activités acrobatiques, rythmiques et d'expression au sein du club.

Trois options sont possibles uniquement en VAE :

- **Activités Gymniques Acrobatiques (AGA)**
- **Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS)**
- **Twirling Bâton (TB)**

Brevet Fédéral Responsable Associatif·ve

La prise de responsabilités dans une structure associative aussi bien en qualité de salarié·e que de bénévole est un acte fort. À cet effet, afin d'aider les militant·es dans leurs nouvelles fonctions, la FSGT propose une formation des responsables associatif·ves. En appui sur un état des lieux des besoins, ce brevet fédéral des responsables associatif·ves (BFRA) de la FSGT est composé de trois grands chapitres :

LE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Pour découvrir ou approfondir ses connaissances sur le milieu sportif, la FSGT et de ses spécificités, et le pilotage d'une association.

LE JURIDIQUE & LA RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUES À UNE ASSOCIATION

Avec notamment des contenus sur les responsabilités légales et statutaires, les assurances.

LES FINANCES

Avec des modules de formation sur la gestion comptable et financière, le financement des associations.



Cette formation est proposée en format hybride avec des temps asynchrones (apprentissage à distance via la plateforme d'e-learning « Sinfony » anciennement « Claroline ») pour l'appropriation des contenus à son rythme et des temps synchrones (visioconférences collectives) afin de faire des points d'étapes lors de la formation. La formation est ponctuée par un temps de rassemblement en présentiel, favorisant échanges et débats autour des thématiques abordées par la formation.

Pour développer les compétences répondant à des besoins spécifiques, des modules thématiques sont également dispensés dans la continuité de la formation. Ils sont articulés autour d'axes précis et variés tels que le pilotage associatif, les stratégies de développement, le budget/finances etc. et permettent aux responsables associatif·ves d'individualiser leurs parcours de formation.

Formation des officiel·les

Les valeurs et le projet de de la FSGT vivent également durant les compétitions sportives, c'est pourquoi la formation des officiel·les (arbitres, juges, commissaires, etc.) est centrale pour accompagner l'organisation et le développement des manifestations sportives. Les officiel·les, œuvrent durant les compétitions et championnats sportifs de la FSGT, il·elles ont la responsabilité du bon déroulement des épreuves dans le respect des règlements et des valeurs de la FSGT. Les formations d'officiel·les répondent à cet enjeu, pour cela, les contenus de formation sont axés sur les règlements mais également sur les spécificités de la FSGT, sans oublier des parties transversales répondant aux valeurs de notre fédération.

Les temps de formation sont axés sur la pratique de terrain, les officiel·les vont donc éprouver leur rôle à la FSGT en étant

rapidement en situation d'observation et d'apprentissage pendant une compétition, sous le tutorat d'un·e officiel·le plus expérimenté·e. Ils et elles vont également pouvoir porter et faire vivre le projet FSGT à travers les compétitions organisées, il y a donc un véritable enjeu à former des officiel·les porteur·euses des valeurs de la fédération, en mutualisant les aspects communs de ces formations. Le domaine de la politique de formation travaille activement cette dimension en lien avec les commissions fédérales d'activités.

Les règlements des compétitions et championnats étant évolutifs et propres à notre conception de l'activité, des formations continues sont organisées régulièrement et la plateforme numérique Sinfony est un outil efficace pour rendre disponible ces contenus à tout moment et les fédérer.



Réseau animateur·rice/formateur·rice

LREVA

Le *Livret de Reconnaissance de l'Engagement dans la Vie Associative (LREVA)*, anciennement appelé *Livret de l'animateur·trice*, permet d'identifier et de faire valoir son expérience dans l'animation, la formation, l'organisation d'événements sportifs, l'arbitrage et toutes autres fonctions d'officiel·les mais également de recueillir les informations sur les formations suivies tout au long de sa vie.

Ce livret *LREVA* sous format dématérialisé est un outil pour son·sa titulaire licencié·e FSGT depuis au minimum un an et témoigne d'une reconnaissance de son engagement dans la vie dans la vie associative par son club, le comité départemental dont il dépend et le Domaine de la Politique de Formation FSGT. Ce livret permet notamment de solliciter et d'obtenir des subventions pour des formations FSGT, sous réserve que toutes les conditions soient bien remplies.

FORMATION DES FORMATEUR·RICES

La structuration du réseau des formateur·rices est une priorité au vu du nombre grandissant d'animateur·rices, de dirigeant·es, d'arbitres, juges, commissaires à former, de formations à déployer sur l'ensemble de nos territoires. Pour cela nous avons besoin d'identifier, de reconnaître, de former celles et ceux qui montent en compétences et de continuer à former celles et ceux déjà en action.

Afin d'identifier et de reconnaître l'ensemble des formateur·rices FSGT, agissant du niveau



local au niveau international, le domaine formation recense l'ensemble des acteur·rices dans les CFA, les comités, les régions, sur les formations d'animateur·rices bénévoles, volontaires, professionnelles, les formations de dirigeant·es, les formations d'arbitres/juges/commissaires...

Pour opérationnaliser ce recensement la FSGT met à disposition une CVthèque numérique où les formateur·rices peuvent venir renseigner leurs compétences, leur profils que ce soit sur les activités physiques sportives et artistiques que sur des thématiques transversales. Cette structuration nous permet de mettre en contact les organisateur·rices de formation (club, comités, ligues...) et les formateur·rices en capacité d'intervenir sur les contenus et thématiques ciblés et d'animer le réseau. De même, cette structuration garantit la formation initiale et continue de ces acteur·rices, afin que chacun·e progresse sur ses savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le faire fédération passe par la formation commune de l'ensemble de nos équipes pédagogiques avec des valeurs et socles communs.

PARTIE 6

PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES, UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Depuis sa création en 1934, la FSGT n'a eu de cesse de créer des liens avec les fédérations du sport populaire et travaillistes à travers le monde. Cela lui confère une véritable ouverture sur le monde, dont elle fait bénéficier ses adhérent-es en leur donnant la possibilité de prendre part à des rencontres sportives et compétitives internationales.

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DANS LE CADRE DE LA CSIT

En appui sur la Confédération Sportive Internationale Travailliste et Amateur (CSIT),

dont elle est à l'origine de la création il y a plus de 100 ans, la FSGT permet à ses adhérent-es, sportifs et sportives amateur et amatrices évoluant dans un cadre purement associatif, de participer à des compétitions internationales exceptionnelles, de se confronter aux autres et de progresser, de s'épanouir sportivement et humainement dans le respect de toutes et tous.

Des championnats internationaux sont organisés en athlétisme, basket-ball, échecs, football, judo, lutte, natation, pétanque, tennis, tennis de table, volley-ball et beach volley.

Depuis 2008, les Jeux Sportifs Mondiaux de la CSIT (JSM) rassemblent tous les 2 ans





l'ensemble des ces championnats en un seul et même lieu et accueillent près de 3000 sportifs et sportives venu·es de 30 pays différents. La FSGT y participe avec une délégation d'environ 230 sportifs et sportives, juges et arbitres, encadrant·es, l'occasion pour elles et eux de se confronter à un bon - voire très bon - niveau sportif international et de hisser haut les couleurs et les valeurs de la FSGT !

Au-delà de la dimension compétitive et des performances sportives, l'enjeu est de créer du lien entre des participant·es d'horizons et de culture différents, d'échanger des expériences et savoir-faire, et de donner plus de sens à la rencontre sportive.

ÉCHANGES SPORTIFS & COMPÉTITIFS À L'INTERNATIONAL

La FSGT s'attache également à nourrir des relations privilégiées avec les fédérations

du sport travailliste et du sport populaire d'Europe et du bassin méditerranéen. Ainsi, l'Italie, le Portugal, l'Algérie et la Tunisie, mais également le Japon, constituent des partenaires de premier rang avec lesquels elle met en place et développe, dans la durée, des échanges sportifs, compétitifs et pédagogiques. À titre d'exemple, les échanges mis en place avec l'Union Italienne du Sport pour Tous (UISP) dans les activités judo et volley-ball, avec la fédération japonaise Shintairen dans les activités course sur route, tennis de table et ski, ou encore avec le club irlandais- Nacai en course sur route. De tels échanges constituent une ouverture sur le monde et une richesse incroyable pour notre fédération et ses adhérent·es.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Un projet unique

La FSGT se fixe comme objectif de contribuer à son développement par l'élaboration d'une politique internationale de solidarité et de coopération fidèle à ses valeurs : sport pour toutes et tous, éducation populaire, émancipation.

Cinq priorités structurent cette politique :

- **Développement de nouveaux partenariats** avec des collectivités territoriales françaises, des associations notamment sportives et des réseaux internationaux afin de favoriser la mise en place d'une démarche d'intersectionnalité, c'est à dire appréhendant la complexité des identités et des inégalités sociales, permettant d'inscrire le « droit pour toutes et tous d'accéder à une pratique sportive de qualité » dans un processus d'émancipation globale qui prend en compte d'autres domaines tels que la santé, l'éducation ou encore l'égalité.
- **Renforcement des projets existants** en créant des synergies entre les projets de coopération développés à l'échelle fédérale et ceux des comités, ligues, CFA et clubs.
- **Développement de festivals sportifs et solidaires** à l'échelle internationale, en s'appuyant sur les dynamiques FSGT existantes (Vivicitta, foot à 7, CFA), pour promouvoir la solidarité, l'échange de pratiques et la culture de paix par le sport.
- **Contribution à la formation continue des animateurs et animatrices, formateurs et formatrices, dirigeant·es** FSGT à travers leur participation aux projets de coopération internationale en France et à l'étranger.
- **Création d'un cadre d'échange des pratiques et d'expériences** autour de thématiques transversales comme les réfugié·es, les pratiques partagées handi-valides, l'accès des femmes aux pratiques sportives, le sport pour toutes et tous, etc.

Cinq projets transversaux sont mis en œuvre :



PROJET PALESTINE

Contribuer à l'élaboration de politiques sportives « sport pour toutes et tous » en partenariat avec des collectivités territoriales françaises et palestiniennes, et avec les ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et du Sport palestiniens.



PROJET SAHRAOUI

Contribuer à l'accès aux pratiques sportives émancipatrices dans les camps de réfugiés sahraoui-es en Algérie à travers la formation d'animateur-rices en milieu scolaire et hors temps scolaire, le développement de partenariats avec les institutions ministérielles du sport et de l'éducation nationale ainsi qu'avec le secteur associatif des Wilayas.



PROJET RÉFUGIÉ-ES

Promouvoir l'inclusion et la dignité des personnes réfugiées, migrantes et déplacées, en développant des pratiques sportives émancipatrices qui favorisent le lien social, tant en France qu'à l'international. Ce projet s'appuie notamment sur l'implication de la FSGT au sein de la Sport for Refugees Coalition, qui rassemble des acteur-rices du sport engagé-es pour renforcer l'accès des personnes déplacé-es à des pratiques sportives inclusives et porteuses de droits.



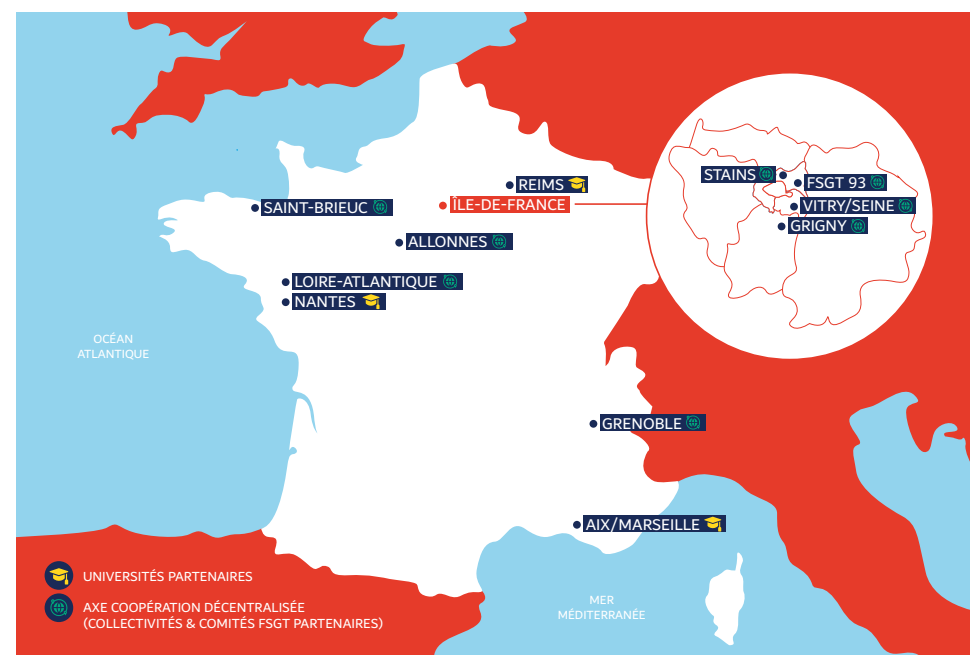
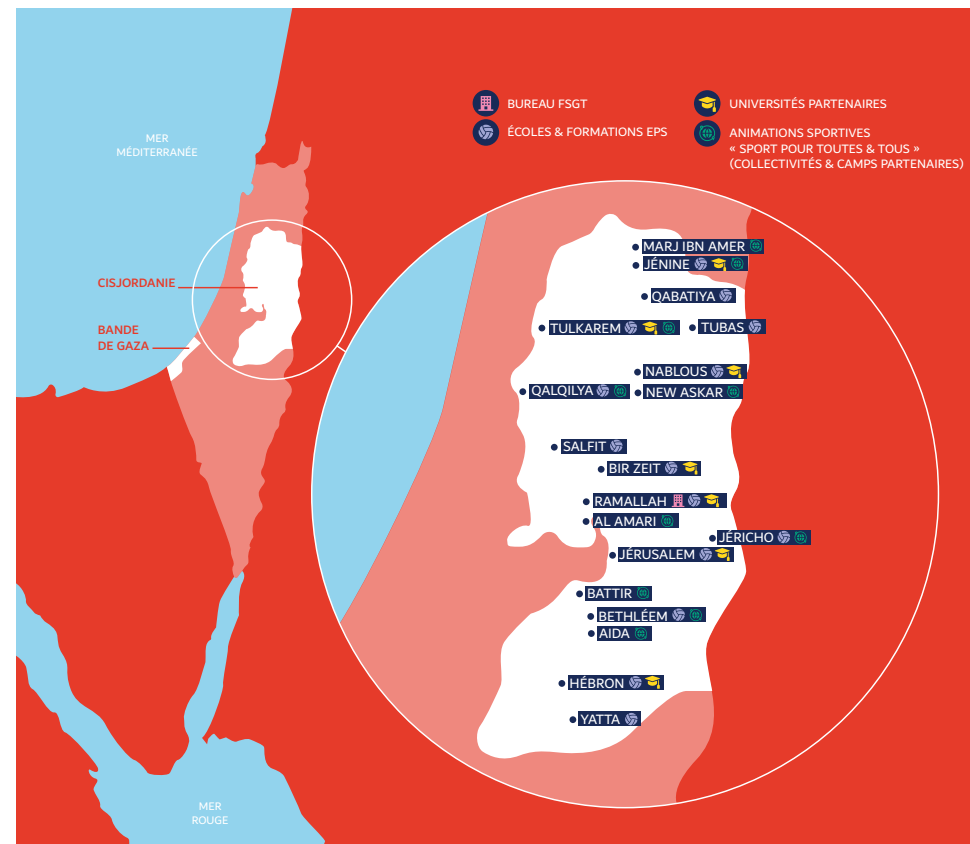
PROJET RÉSEAU SPORT POPULAIRE INTERNATIONAL

Structurer des échanges Sud-Sud et Sud-Nord autour de la pédagogie FSGT et des enjeux d'accès au sport pour les jeunes populaires.



PROJET CULTURE DE PAIX

Promouvoir la culture de paix par le sport, à travers l'organisation de festivals sportifs et solidaires.



PARTIE 7

PARTENARIATS

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS



Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative



Comité national olympique et sportif français



Comité paralympique et sportif français



Agence nationale du sport



Comité nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire



Artémis sport



Comité français du fair-play



ID Orizon



Union nationale des centres sportifs de plein air



Collectif des associations citoyennes

ACTIONS & COLLABORATIONS INTERNATIONALES

Partenaires institutionnels français & européens



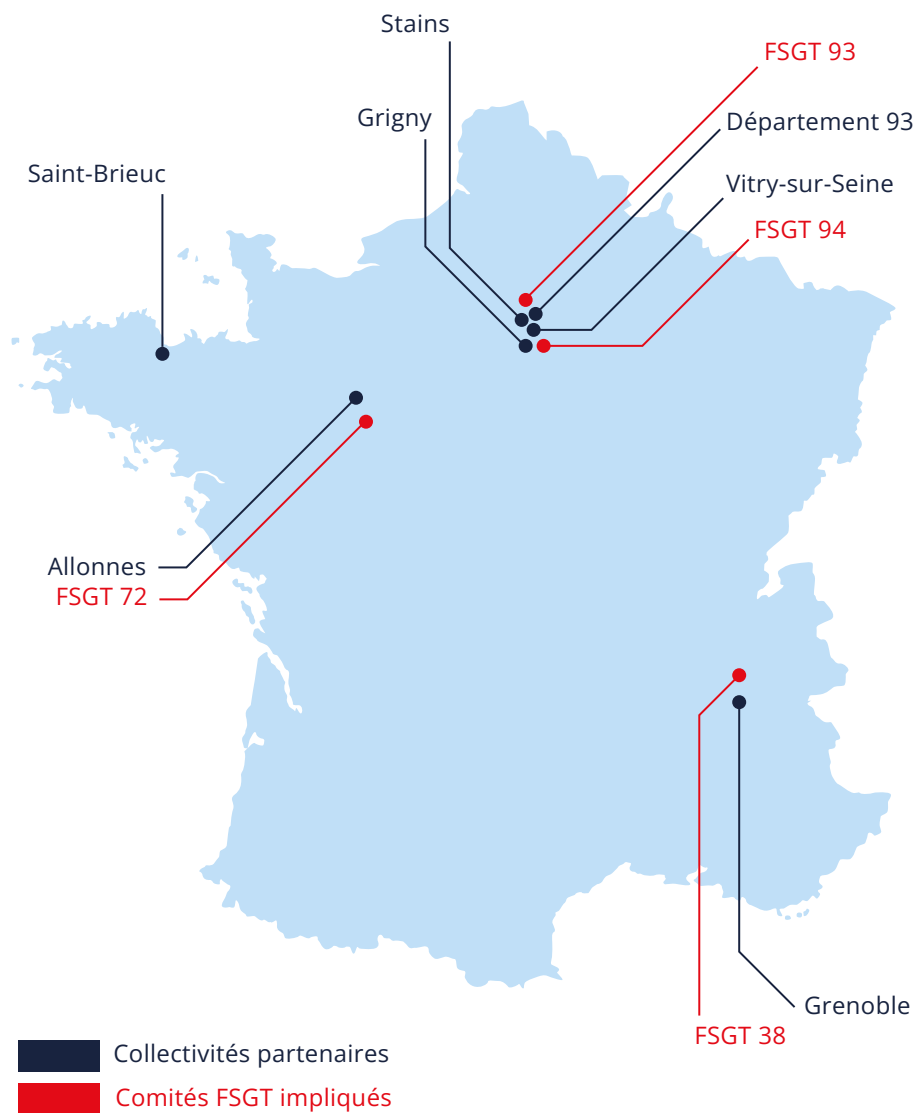
Partenaires institutionnels internationaux en réseau



Partenaires institutionnels internationaux



Collectivités & comités engagés dans des projets de coopération



PARTIE 8

AU SERVICE DES CLUBS & DES ADHÉRENT·ES

PROCÉDURES D'ADHÉSION & D'AFFILIATION, ASSURANCE & CERTIFICAT MÉDICAL

L'affiliation à la FSGT est un acte volontaire et permet à l'association ou au club :

- **D'affirmer et valoriser son projet**, et de s'inscrire et partager les valeurs sportives et associatives communes à l'ensemble de la FSGT
- **De déclarer son appartenance** à une fédération agréée Jeunesse et Sport et Jeunesse et Éducation Populaire ; l'affiliation vaut agrément Jeunesse et Sports pour l'association/club
- **De faire des demandes de subventions** et d'installations sportives auprès des pouvoirs publics
- **D'avoir une garantie d'assurance** en responsabilité civile
- **D'accéder aux compétitions, aux formations** et d'être en relation avec le réseau associatif FSGT, du niveau local au niveau international.

L'affiliation des clubs à la FSGT est annuelle, en saison sportive (du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante) ou en année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). L'activité principale du club en saison sportive ou en année civile déterminera la période d'affiliation du club. Les deux périodes d'adhésion (saison sportive ou année civile) existent aussi pour les licences. L'affiliation prend effet à la date de validation par la fédération à condition d'être accompagnée par la prise de six licences minimum (article quinze du règlement intérieur FSGT).

Il existe quatre catégories d'affiliation :

- **CATÉGORIE 1** : Petites associations locales ou d'entreprises, peu structurées ou en création
- **CATÉGORIE 2** : Associations structurées, participants régulièrement aux activités FSGT
- **CATÉGORIE 3** : Associations omnisports locales ou d'entreprises, avec plusieurs sections
- **CATÉGORIE 4** : Associations participantes aux activités saisonnières de la FSGT (six mois).

Pour connaître les tarifs des affiliations, rapprochez-vous de votre comité départemental de rattachement.

LE + FSGT : une seule licence omnisport pour pratiquer une ou plusieurs activités !

LA LICENCE OMNISPORT (adulte, jeune, enfant) permet de :

- Donner du sens et de valoriser l'adhésion à la FSGT
- Reconnaître à égalité tous les pratiquant-es, quelles que soient les activités pratiquées, du loisir compétitif au loisir non compétitif
- Pratiquer de façon régulière ou occasionnelle, toutes les activités proposées, soit par son association d'origine, soit par une autre association affiliée à la FSGT, si l'activité n'existe pas dans son association d'origine

LA LICENCE OMNISPORT FAMILIALE

Dans le cadre d'une convention signée entre l'association et la FSGT, une licence familiale omnisport est instaurée pour promouvoir la pratique des activités physiques, sportives et artistiques en famille. La licence familiale omnisport concerne trois formes de pratiques au choix :

- Les parents (au sens large du terme) et les enfants sont ensemble dans l'activité
- Les parents (au sens large du terme) sont les animateurs et animatrices de l'activité de leurs enfants
- Les deux formes à la fois



LES CARTES ACCUEIL & DÉCOUVERTE

- La carte 4 mois est valable de date à date
- La carte initiative populaire est valable de 1 à 3 jours consécutifs.

Ces cartes permettent à des non licencié-es de pouvoir découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par la FSGT soit par des clubs affiliés. Elles ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à des classements, titres et/ou donnant accès à des championnats de niveau départemental, régional ou international. Leurs modalités de délivrance et d'utilisation sont sous la responsabilité du comité FSGT concerné.

LA CARTE DE NON PRATIQUANT

Cette carte est à destination des personnes qui ne souhaitent pas pratiquer d'activité physique et sportive mais qui désirent soutenir le projet associatif et sportif FSGT.

LA CARTE SPORT ÉDUCATION POPULAIRE (SEP)

La carte SEP concerne des coopérations entre le comité FSGT et/ou la structure partenaire avec un projet à vocation d'éducation populaire et dans lequel le comité FSGT et/ou la structure partenaire apportent leur contribution spécifique et identifiable. La carte SEP est délivrée aux structures ayant signé une convention tripartite (structure, comité, fédération) de partenariat avec la FSGT. La carte SEP ne pourra être délivrée que pour des projets impliquant la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques sous des formes uniquement non compétitives. La catégorie d'adhésion de la structure se fait en référence au nombre total de ses membres et non au nombre de cartes qui seront prises. La prise de l'assurance individuelle accident (I/A) est possible moyennant un coût supplémentaire par personne / carte. Pour connaître les tarifs des adhésions des conventions collectives, rapprochez-vous de votre comité départemental de rattachement.

COMMENT AFFILIER SON CLUB OU SON ASSOCIATION À LA FSGT ?

Que ce soit pour un renouvellement ou une nouvelle demande d'affiliation, les démarches sont dématérialisées. L'association/club doit se connecter à l'outil de gestion des affiliations et licences appelé E-licence via un lien disponible sur le site fédéral ou de votre comité. L'association/club crée ou met à jour sa structure puis procède à la demande d'affiliation. Dès que tous les éléments administratifs et financiers sont validés par le Comité de rattachement, la Fédération validera l'affiliation et l'association/club pourra accéder à son espace dédié pour suivre/faire les demandes de licences.

Sur E-licence, l'association ou le club accède à son espace dédié pour :

- Suivre les demandes de licences
- Mettre à jour ses coordonnées et celles de ses adhérent-es
- Accéder aux statistiques et coordonnées de ses adhérent-es
- Éditer des listings, envoyer des mailings à ses adhérent-es
- Télécharger ses attestations d'affiliation et d'assurance en responsabilité civile

LE SITE DES LICENCES FSGT

Avec E-licence, la FSGT propose un outil simple d'utilisation et intuitif pour faire les demandes de licences. Chaque adhérent pourra accéder à un espace personnalisé et faire les démarches nécessaires en se connectant via un lien disponible sur le site fédéral. Chaque adhérent disposera ensuite d'une licence dématérialisée, à télécharger sur son téléphone portable par exemple : système plus pratique, plus économique, plus écologique !

SPÉCIFICITÉS « SPORT DE COMBAT »

Pour les associations/clubs qui proposent des activités de sports de combat et arts martiaux, la première demande d'affiliation devra s'accompagner obligatoirement de la charte des sports de combat et arts martiaux signée à la fois par le Comité départemental de rattachement et le l'association/club, de la copie des statuts et de la liste des membres du bureau de l'association/club. Cette charte est à demander au Comité départemental. Pour le renouvellement d'affiliation, seule la charte des sports de combat et arts martiaux sera demandée et la copie des statuts s'ils ont changé.

LES ASSURANCES ASSOCIATIVES FSGT



LE CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (RC) POUR SES CLUBS & SES ADHÉRENT·ES

L'obligation légale pour les clubs et les adhérent·es de souscrire une assurance RC est couverte « automatiquement » à la FSGT par le canal de l'affiliation et de la prise de licence, pour toutes les activités garanties (sportives ou extra-sportives telles que des fêtes, Téléthon, etc). Ce contrat garantit les assuré·es contre les conséquences pécuniaires qu'ils peuvent encourir en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers uniquement pendant les activités encadrées et organisées sous l'égide de la FSGT et ses clubs affiliés et non pas à titre individuel. Ce contrat comprend également la garantie obligatoire pour les clubs organisateurs d'épreuves cyclistes ou pédestres sur la voie publique et soumises à autorisation préfectorales.



LE CONTRAT INDIVIDUELLE ACCIDENT (IA) POUR SES ADHÉRENT·ES

L'assurance Individuelle accident n'est pas obligatoire, le club n'ayant qu'une simple obligation d'information (article L 321-4 code du sport) auprès de ses licencié·es.

Pour les licencié·es qui le souhaitent, la FSGT propose une assurance IA couvrant les frais de santé des pratiquant·es engendrés par un accident lors de pratiques encadrées ou à titre individuel. L'assurance IA intervient en complément de la prise en charge des frais par l'Assurance maladie et par l'éventuelle assurance/mutuelle individuelle.

Ce contrat prévoit également une assistance et rapatriement intervenant à l'occasion des stages, formations et activités sportives, compétitives et non compétitives, organisées sous l'égide de la FSGT, ses structures territoriales et clubs affiliés en France et à l'étranger et des activités pratiquées à titre individuel lors de séances d'entraînement en France.

FINANCEMENTS FSGT ANS

Demande de subventions dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF)

Afin d'accompagner ses structures territoriales et les associations et clubs affiliés, la FSGT formalise dans son Projet Sportif Fédéral (PSF) une déclinaison opérationnelle de son Projet Associatif.

Le PSF fixe donc les priorités d'action de la FSGT, ouvrant à ses ligues, comités et clubs des opportunités de financement, via une enveloppe dédiée par l'Agence nationale du sport (ANS).

La FSGT choisit de rendre éligible aux crédits de l'ANS la réalisation d'actions concrètes et quantifiables portant sur onze priorités réparties en trois thématiques :

- Développer des activités physiques et sportives, compétitives et non compétitives, pour toutes & tous et promouvoir la responsabilisation associative
- Éducation à la citoyenneté pour toutes & tous par le sport et la vie associative
- Éducation à la santé pour toutes & tous par le sport et la vie associative

Les structures territoriales FSGT (ligues et comités) et les clubs et associations affiliés sont appelés à se mobiliser sur ces priorités, et leurs actions menées en relation avec le PSF bénéficieront d'un soutien renforcé.

Les clubs qui souhaitent solliciter ces crédits doivent être affiliés à la FSGT depuis au moins deux saisons, avoir au moins quinze licences FSGT validées, et déposer leur demande sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>.

La campagne de dépôt des dossiers se déroule annuellement entre les mois de mars et avril.

ESPACE MÉDIA : OUTILS DE COMMUNICATION



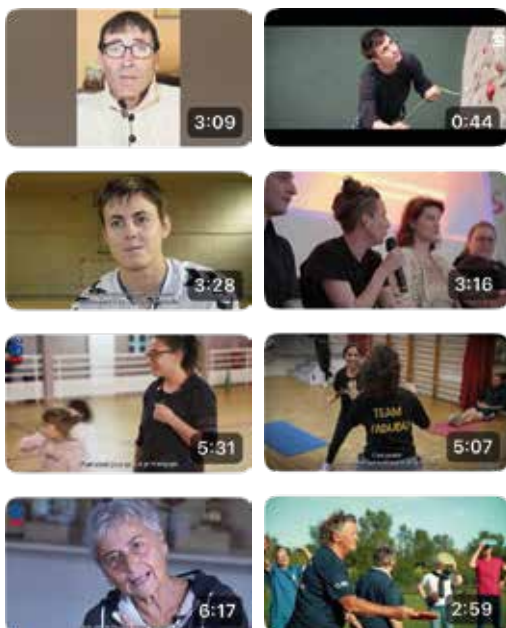
La stratégie de communication digitale de la FSGT repose sur trois piliers essentiels : la proximité, l'information et la valorisation des actions en faveur du sport populaire. Ces enjeux s'articulent autour d'axes stratégiques en cohérence avec l'histoire et les valeurs de la Fédération : diversité, inclusion, accessibilité, démocratisation et innovation. Autant de principes qui continuent de nourrir son engagement pour un sport populaire, ouvert à toutes et tous.

La FSGT reste fidèle à ses ambitions de lisibilité et d'accessibilité de l'information. Une prérogative qu'elle transpose à travers ses différents canaux de diffusion et outils de communication. Si le format évolue, le message clef reste le même ! Les lignes éditoriales institutionnelles, collaboratives et communautaires orbitent continuellement autour du cœur battant de la FSGT, c'est-à-dire ses adhérent-es, ses bénévoles et ses militant-es. Une lutte perpétuelle pour le sport populaire avec comme outils une cohérence graphique fédérale et une visibilité des actions du réseau FSGT.

DU MILITANTISME 2.0

L'une des priorités de la FSGT est de s'adresser à une grande diversité de publics à travers des campagnes de communication digitale ciblées et accessibles.

À l'ère numérique, la vidéo s'impose comme un outil efficace pour transmettre des messages clairs et illustrés. C'est pourquoi la FSGT alimente régulièrement sa Web TV avec des contenus variés, tout en diffusant sur ses réseaux sociaux des déclinaisons d'actualités sportives et fédérales.



Pour accompagner les bénévoles, les structures affiliées et les adhérent-es dans leurs initiatives, la FSGT met à disposition un espace média sur le site fédéral, où chacun.e peut télécharger des outils de communication prêts à l'emploi (affiches, visuels, vidéos, logos, etc.). Un dispositif simple et pratique pour relayer efficacement les messages et événements FSGT sur tous les territoires.

SPORT & PLEIN AIR

La revue de la FSGT & du sport populaire !

Sport et plein air est la revue mensuelle de la FSGT qui s'inscrit dans la longue tradition des journaux du sport travailliste qui ont vu le jour au début du XX^e siècle. Elle est notamment l'héritière de *Sport Libre*, seule publication sportive de la Résistance sous l'Occupation. Aujourd'hui, *Sport et plein air* met régulièrement en avant les actions et les manifestations des clubs, des Comités départementaux et régionaux, des Commissions fédérales d'activités et des Domaines et Pôles de la FSGT à travers des articles, des reportages et des portraits...

Ce journal, paraissant dix fois par an et auquel les clubs affiliés sont automatiquement abonnés, répond également à une

autre vocation ! En effet, la Fédération met *Sport et plein air* à la disposition du sport populaire afin de rendre compte de ses problématiques, de mieux connaître son histoire ou de livrer des conseils santé ou juridiques.

L'équipe de la revue, qui dispose d'ailleurs d'une version numérique via la plateforme Calaméo et d'un site Internet (sportetpleinair.fr), est composée de six salarié-es, mais aussi de nombreux-ses rédacteurs, rédactrices et photographes bénévoles des Commissions fédérales, des Comités ou des clubs de la FSGT.

Retrouvez le sommaire de notre dernier numéro sur le site de la FSGT (fsgt.org) !



Retrouvez toute l'actualité du sport populaire sur notre site *Sport et plein air* !

www.sportetpleinair.fr



PUBLICATIONS

« LES CAHIERS DU SPORT POPULAIRE »



FAISONS
FÉDÉRATION !

VOUS SOUHAITEZ...

Recevoir notre revue de presse digitale ?

Avoir des recommandations par rapport à votre visibilité ?

Faire une demande de formation ?

Faire appel à notre réseau pour diffuser une information ?

communication@fsgt.org

Pour maximiser la portée de votre communication digitale,
identifiez la FSGT : @fsgtofficiel



Les Cahiers du sport populaire rassemblent les innovations qui foisonnent dans la FSGT pour un sport alternatif et émancipateur qui se démarque de la seule sélection. Écrits par des acteurs et actrices qui veulent faire vivre leur expérience, ils s'adressent aux animateurs et animatrices, aux formateurs et formatrices, aux dirigeant-es, aux pratiquant-es. Nos différentes productions sont présentées et en commande sur un site internet dédié :

www.editions-sportpopulaire.org



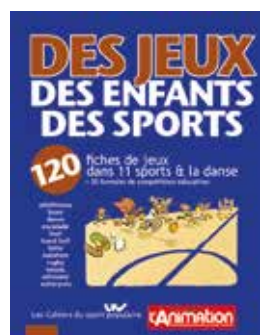
MILITANT DU SPORT POPULAIRE

Cet ouvrage met en valeur une vie d'engagement marquée par le sport populaire. La trajectoire inspirante de René Moustard (né en 1935) et de ses compagnons de route démontre plus que jamais qu'un autre sport, altruiste, généreux, dégagé de l'argent-roi, est possible.



DES JEUX ET DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES SENIORS

55 fiches illustrées de jeux et d'activités physiques et sportives inédits faciles à mettre en place qui permettent d'activer, d'entretenir, de faire progresser son adresse, sa coordination, son endurance, son équilibre, sa force et sa mémoire... en jouant !



DES JEUX, DES ENFANTS, DES SPORTS - TOME 1

Coédité avec le Journal de l'animation, propose 120 fiches de jeux sportifs éducatifs dans onze activités sportives pour les enfants de 6 à 15 ans.



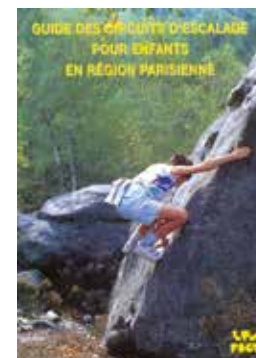
DES JEUX, DES ENFANTS, DES SPORTS - TOME 2

70 fiches de jeux pour « débiter et progresser en jouant » dans six activités et tout un chapitre pour encourager les pratiques partagées avec des enfants en situation de handicap. 15 fiches sont en téléchargement sur le site des publications FSGT.



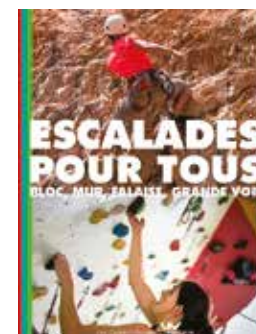
PROGRESSER EN JOUANT

Ce classeur présente une centaine de jeux, facilement utilisables à la fois par des entraîneurs et entraîneuses chevronnés, moins expérimentés ou débutants, conçus pour progresser en football.



CIRCUITS ENFANTS BLEAU

Le guide des circuits d'escalade pour enfants en région parisienne regroupe des conseils pour grimper en bloc dans le massif de Fontainebleau.



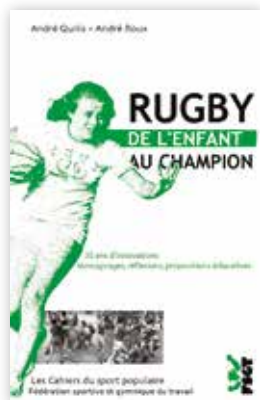
ESCALADE POUR TOUS

Livre-manuel édité avec le soutien de la Fondation Petzl, pour découvrir l'escalade et progresser pour la réussite de tous et toutes. Son originalité est à la fois de rassembler des conseils pour évoluer dans l'activité tout autant que dans la vie associative. Une édition de e-livre est disponible sur le site des publications FSGT.



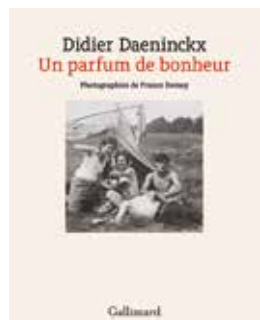
LE TOPO D'ESCALADE HAUTEROCHE

La nouvelle édition 2023 du *TOPO d'Escalade de Haute-roche* répertorie les 285 voies d'escalade de la falaise de Haute-roche en Côte-d'Or (accès, niveau, commentaires, etc.) pour permettre une pratique associative et militante des sports de nature.



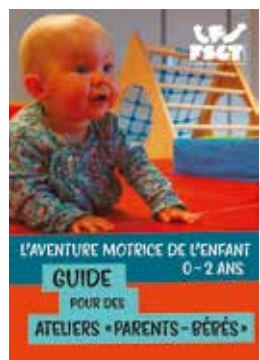
RUGBY, DE L'ENFANT AU CHAMPION

Ce livre s'organise autour de la socialisation/personnalisation de enfants par la pratique, la pédagogie de l'observation et les étapes d'apprentissage.



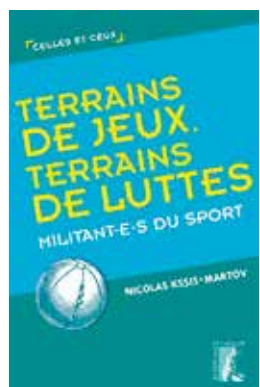
UN PARFUM DE BONHEUR

À l'occasion des 80 ans du Front populaire, un beau roman illustré mettant en scène des sportifs et sportives amateurs de la jeune FSGT écrit par Didier Daeninckx aux éditions Gallimard.



LE GUIDE POUR DES ATELIERS PARENTS-BÉBÉS

Ce guide soutient la création de pratiques parents-bébés autour de l'aventure motrice de l'enfant au sein d'espaces associatifs : le sens de ces ateliers et de la pratique parents-bébés, des fiches pédagogiques et les pistes pour passer de l'idée à l'action et monter son projet de création d'ateliers.



TERRAINS DE JEUX, TERRAINS DE LUTTES

Cet ouvrage édité par les Éditions de l'atelier invite à cheminer à la rencontre de celles et ceux qui ont fait du sport un lieu d'émancipation. La FSGT y tient, mais pas seule, une grande part. Il offre une histoire incarnée du sport, loin des instances du Comité international olympique ou des cotations boursières.

BOUTIQUE FSGT

Afin de répondre aux besoins de matériel de communication aux couleurs de la FSGT, la fédération propose la société COPYLIS qui est en charge des travaux d'impressions et de la livraison des matériels de communication tels que les banderoles, roll-up, oriflamme, goodies, etc. Le catalogue est disponible sur www.fsgt.org.



Carnet

Tote bag

Pin's

Banderole

Roll up



Scanner pour voir l'ensemble du matériel de communication FSGT



SKIEZ MOINS CHER !

La FSGT obtient chaque année des conventions de partenariat avec les remontées mécaniques des stations de ski françaises et internationales. Avec votre licence FSGT, et en fonction des conventions passées, vous bénéficiez de réductions aux remontées mécaniques de stations de ski.



Scanner pour en savoir plus sur les conventions de partenariat avec les stations de ski.

CONTACTS UTILES

Direction Fédérale Collégiale (DFC)

01 49 42 23 23
direction@fsgt.org

Pôle des activités & de la culture sportive

01 49 42 23 39
coordinationpacsi@fsgt.org

Pôle vie associative fédéré

01 49 42 23 30
polevieassociative@fsgt.org

Pôle des activités & de la culture sportive internationale

01 49 42 23 46
international@fsgt.org

Domaine de la politique de formation

01 49 42 23 27
formation@fsgt.org

Domaine de la politique financière

01 49 42 23 51
comptabilite@fsgt.org

Service communication

01 49 42 23 59
communication@fsgt.org

Sport et plein air & publications

01 49 42 23 59
spa@fsgt.org

Espace fédéral thématique éducation à la santé pour tous

01 49 42 23 35
01 49 42 23 43
sante@fsgt.org

Espace seniors +50 ans

01 49 42 23 35
01 49 42 23 43
sante@fsgt.org

Boutiques textile & outils de communication

01 49 42 23 46
boutique@fsgt.org

Espace ressources

01 49 42 23 46
espace.ressources@fsgt.org

Domaine de la Politique de coopération & de solidarité internationales

01 49 42 23 44
internationalcooperation@fsgt.org



Crédit photo couverture : © Marie Lopez Vivanco

Crédits photos pages intérieures : © Amjad Khawaja, © Aqua Team Kaysersberg-sept_Philippe Grob, © Baptiste Fouques, © Chloé Levaton, © Flore Simon, © FRESS_2014, © FSGT, © FSGT 93, © Jean-Yves Fauchon, © Jérémy Deumié, © Jo Vuk, © Kabubu, © Leo Kekemenis, © Nicolas Gérard, © Marie Lopez Vivanco, © Maud Corso, © Patrice Cassier, © Pau Promenade, © Roger Mas

Maquette : Nicolas Gérard

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par Copylis, 73 Rue Marcel Dassault, 93141 Bondy.
FSGT, 14 rue Scandicci, 93500 Pantin, Association loi 1901.

FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL

Fédération sportive agréée : Arrêté du 27 janvier 2005

14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 - accueil@fsgt.org



[@FSGTofficial](#)

WWW.SPORTETPLEINAIR.FR

WWW.FSGT.ORG